

Là j'ai vu chaque jour des mains laborieuses  
Apporter des vallons les terres limoneuses,  
Des arides rochers couvrir la nudité. (Rosset, poème de l'Agriculture.)

NUIT. On dit poétiquement : la NUIT éternelle, pour la mort; la NUIT du trépas, pour le trépas; la NUIT du tombeau, pour le tombeau; la NUIT de l'éternité, pour l'éternité; la NUIT du chaos, la NUIT du néant, pour le chaos, le néant; la NUIT infernale, pour l'enfer; la NUIT du Tartare, pour le Tartare.

Nuit est beau dans le style noble au figuré, et dans le sens d'obscurité, ténèbres, mystère, secret, voile, ignorance.

Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace;  
Une profonde nuit enveloppe sa race. (Racine, *Athalie*, acte III, sc. 4.)  
Epaississons la nuit qui voile sa naissance. (Voltaire, *Mahomet*, acte IV, sc. 1.)  
Ces horribles secrets  
Sont encor demeurés dans une nuit profonde.  
(Le même, *Sémiramis*, acte I, sc. 3.)

## O

O est substantif masculin suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'Académie.)

OBSERVER. Lorsque ce verbe signifi. épier, remarquer les actions, les gestes, les discours d'une personne, il est actif, et prend un régime direct : « Prenez garde à ce que vous direz, on vous observe. » — « Les grands sont malheureux, on observe toutes leurs paroles, toutes leurs démarches. » (L'Académie.) — « J'ai cru remarquer quelquefois qu'il m'observait dans tout cet entretien. » (J.-J. Rousseau.)

Il m'observa longtemps dans un morne silence. (Racine.)

Observer est encore actif lorsqu'il signifie porter toute son attention vers un objet pour en découvrir la nature, les qualités, les rapports, etc. « Observer le vol des oiseaux. Observer le cours des astres. » (Massillon.) — « Qui n'observe rien n'apprend rien. » (Condillac.) — « Le philosophe consume sa vie à observer les hommes, et il use son esprit à en démêler les vices et les ridicules. » (La Bruyère.)

Il se dit encore activement dans le sens d'accomplir : « Observer les lois. » (L'Académie.) — « Observer les égards dus à la société. » (Barthélemy.) — « Les mêmes formules s'observaient à peu près en Angleterre. » (Voltaire.)

— Observer signifie aussi simplement remarquer, faire attention : « J'ai observé qu'il n'adressait la parole qu'à vous. » — « Avez-vous observé ce passage? observez bien toutes ces choses. » (L'Académie.) Mais il signifie alors faire une remarque par soi-même, et non pas soumettre une remarque à un autre. Voilà pourquoi il ne peut pas être employé seul avec un régime indirect de personne. Dans ce dernier cas il faut dire avec l'Académie : « Je vous prie d'observer, je vous fais observer que... » ou bien : « La cour observera, s'il lui plaît, que... » A. L.

Ainsi il ne faut pas dire : Je vous observe que; je lui ai observé que; je vous observe une chose à laquelle vous n'avez pas pensé; j'observe à l'assemblée que; car, comme on ne considère pas une chose à quelqu'un, on ne doit pas non plus la lui observer; mais on doit la lui faire remarquer, la lui faire observer.

Pour parler correctement, il faut donc dire : OBSERVEZ bien que; je lui ai fait OBSERVER que; je vous fais OBSERVER; je vous prie d'OBSERVER une chose à laquelle vous n'avez pas pensé; je prie l'assemblée d'OBSERVER que; l'assemblée voudra bien OBSERVER que;

Ou en sous-entendant le régime indirect de la personne, ce qui, dans ce cas, rend la construction semblable : « J'ai déjà fait observer que les députés négligeaient de se vêtir de leur costume. »

« Faites-leur même observer que rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté que de tenir chaque chose en sa place. » (Fénelon.) — « La juste défiance de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines, mon but était excusable, et même louable, à ce que je crois. » (J.-J. Rousseau.) — « Je me borne à faire observer à un enfant ce qu'il fait continuellement. (Condillac.) — « J'ai ouï dire que quelqu'un faisant observer à Voltaire qu'un fait n'était pas tel qu'il l'avait raconté : Je le sais bien, dit-il, mais avouez qu'il est mieux comme je le raconte. » (Marmontel.)

Au lieu de faire observer quelques écrivains ont employé le verbe remarquer précédé du verbe faire : « On fera remarquer à l'enfant que ces principes et ces règles, auparavant inutiles à son instruction, lui deviennent nécessaires pour mettre de l'ordre dans ses connaissances. » (Condillac.) — « Il lui font remarquer que Bliombéris n'a pas encore le moindre désavantage. » (Florian.)

(Le Dictionnaire de l'Académie; Domergue, page 408 de son Journal, et 233 de ses Solutions grammaticales; Féraud, Laveaux, dans son Dictionnaire des difficultés, et Noël.)

Faire une observation, c'est observer : or, puisqu'on ne doit pas dire : observer à quelqu'un, il ne faut donc pas dire : faire une observation à quelqu'un; je vous fais cette observation; il faut dire : « Faire part de son observation à quelqu'un. » — « Je vous fais faire cette observation. » — « Je vous prie de faire une observation. » (Domergue, page 233 de ses Solutions, et les autorités citées.)

ODORANT, TE. La poésie fait de ce mot un usage plus fréquent que la prose : Bouquets ODORANTS, fruits ODORANTS, vallons ODORANTS, l'ODORANTE ambrosie.

OMBREUX, OMBRAGEUX. Le premier de ces adjectifs ne se dit au propre que des chevaux, des mulets, etc., qui sont sujets à avoir peur et à s'arrêter, ou à se jeter subitement de côté quand ils voient leur ombre ou quelque objet qui les surprend; ainsi on ne dit point : des lieux ombra-

*geux*. — Le second ne se dit guère qu'en poésie, et il signifie : qui fait de l'ombre, ou bien : qui est couvert d'ombre : « Des bois ombreux. »

Dans la nuit ténébreuse  
Dont un bois vaste entoure une vallée ombreuse,  
D'un rameau précieux se cache le trésor. (Delille, trad. de l'*Énéide*, livre VI.)  
Il aperçoit déjà ses vastes colonnades,  
Ses portiques ombreux, ses mobiles arcades.  
(Baour-Lormian, *Jérusalem délivrée*, chant XVIII.)

**OMBRE**. Ce mot est le synonyme de secret, mystère, retraite, par extension du sens primitif.

La timide infortune aime à gémir dans l'ombre. (Dorat.)  
... La critique, au front ceint de coulevres,  
Dans l'ombre aiguise un poignard assassin. (Baour-Lormian.)

*Ombre* se prend encore pour apparence, fantôme, simulacre, prétexte.

Les tyrans ont toujours quelque ombre de vertu.  
(Voltaire, *Catiline*, acte I, sc. 5.)  
Ce cœur, indépendant des outrages du sort,  
Craint l'ombre d'une faute et ne craint pas la mort.  
(Le même, *Marianne*, acte II, sc. 4.)

**OMNIBUS**. Ce nouveau substantif, sur le genre duquel on n'est pas encore fixé, nous semble devoir être du masculin, comme le sont en général les mots qui, dérivant du latin, sont masculins ou neutres. Les personnes qui font le mot *omnibus* féminin invoquent l'ellipse du substantif *voiture*; mais ce motif suffit-il pour écarter celui que nous donnons? On peut avoir dans l'esprit le mot *carrosse* aussi bien que le mot *voiture*.

— L'Académie vient d'admettre ce substantif dans son *Dictionnaire*, et elle lui donne le genre masculin. Elle dit même qu'on l'emploie quelquefois adjectivement, *une voiture omnibus*. Ce mot latin qui veut dire *pour tous*, désigne certaines voitures fort grandes, ouvertes à tout venant pour une rétribution assez modique, et qui suivent toujours une ligne déterminée. A. L.

**ONDES**. Voyez FLOT.

**ONDULEUX, EUSE**. Qui ondoie, qui forme des sinuosités. L'Académie vient, en 1835, d'admettre ce mot; plusieurs poètes en ont fait usage :

Sa noble écharpe à replis onduleux  
Ceint la déesse et retombe avec grâce. (Imbert.)  
Le cygne sur les eaux navigue avec noblesse,  
Courbe de son grand cou l'onduleuse souplesse,  
Et de ses pieds rameurs agite l'aviron. (Parceval Grandmaison.)  
Les nymphes le suivaient de myrte couronnées :  
De leurs tresses d'ébène aux vents abandonnées  
Les anneaux onduleux se jouaient sur leur sein. (Fayolle.)  
Tantôt de blonds épis dont la tige vacille  
Se roulaient onduleux dans un lointain mobile.  
(Boisjolin, *la Forêt de Windsor*.)  
Et quand des flots calmés le miroir onduleux  
D'un soleil bienfaisant réfléchissait les feux. (Esménard, *la Navigation*, chant V.)

**ORAGE**. Il se prend, dans un sens figuré et moral, en parlant des agitations, des bouleversements que causent les passions :

De ce sage vieillard la candeur, les accents  
Apaissent par degrés l'orage de ses sens.  
(Baour-Lormian, *Jérusalem délivrée*, chant VII.)  
D'une bouche éloquente ont sorti des accents  
Qui calment par degrés l'orage de ses sens.  
(Doigny, *Herminie consolée par un vieillard*.)

*Orage* se dit encore, dans un sens figuré, des malheurs dont on est menacé, des disgrâces qui surviennent tout à coup, soit dans les affaires publiques, soit dans la fortune des particuliers : « Il a détourné l'orage par sa prudence. » — « Les orages d'une grande révolution. » (L'Académie.)

L'orage se déclare;  
Athalie en fureur demande Éliacin. (Racine, *Athalie*, acte III, sc. 6.)  
Déjà de toutes parts je vois gronder l'orage. (Crébillon, *Catiline*, acte I, sc. 1.)  
Goûtez des jours sereins nés du sein des orages.  
(Voltaire, *Méropé*, acte I, sc. 1.)

Il se dit encore du tumulte de la société, des agitations du cœur humain : « Les orages du monde, les orages de la jeunesse; » mais l'Académie n'indique pas : un *orage* de traits, de dards, de flèches, de cailloux, comme on dit une grêle, une pluie de traits, de dards, etc. Cependant on peut le dire.

**ORAGEUX**. Cet adjectif se dit, au figuré, de ce qui est sujet aux troubles, à l'agitation : *Une vie orageuse, une liberté orageuse*.

Que d'inquiètes nuits, que de pénibles jours  
Perdus dans ce torrent des orageuses cours ! (Léonard.)  
Chaque jour sur les flots de ce monde orageux,  
Contemplant des mortels les débris malheureux,  
Il (le sage agriculteur) s'applaudit d'avoir, dans ce commun naufrage,  
Confié ses destins au tranquille rivage. (Castel, *les Plantes*, chant IV.)

**ORCHESTRE**. On prononce *orkestre*. C'était, dit Félibien, chez les Grecs, la partie la plus basse du théâtre, et où l'on exécutait les danses. Chez les Romains, c'était le lieu où se plaçaient les sénateurs. Parmi nous, c'est le lieu où on met la symphonie. Il se dit aussi de la réunion de tous les musiciens, et enfin, comme chez les Romains, il se dit de plusieurs rangs de banquettes placées entre l'orchestre des musiciens et le parterre. (L'Académie, son *Dictionnaire*, Richelet, édition de 1759.)

Boiste, Trévoux, etc., font ce mot féminin; mais l'Académie et l'usage ne lui donnent plus qu'il le masculin.

**ORGUE** est, ainsi que nous l'avons dit au chapitre des substantifs (tome I, page 104), masculin au singulier et féminin au pluriel : « Il paraît, par un nombre infini d'auteurs, que les premières orgues ont une origine très ancienne, et tous les historiens conviennent que le premier qui parut en France est celui dont l'empereur Constantin Copronyme fit présent en 757 au roi Pépin. »

Fabre est d'avis qu'il ne faut pas dire : « C'est un des plus belles orgues, »

ni : « *c'est un des plus beaux orgues,* » ni même : « *c'est une des plus belles orgues.* »

La règle d'accord, dit ce grammairien, semblerait autoriser la première locution. « *C'est un des plus belles orgues,* » est une phrase elliptique; suppléons les ellipses, nous aurons : « *C'est un orgue du nombre des plus belles orgues;* » or, *un,* correspondant à *orgue* au singulier, qui est masculin, devrait en prendre le genre; cependant, comme ce serait une bizarrerie trop frappante que de présenter, dans la même phrase, le même substantif sous deux genres différents, cette tournure ne peut être admise. Les deux autres, n'étant pas conformes à la loi d'accord, doivent également être rejetées.

Domergue pense que c'est déjà une bizarrerie de donner à un même substantif un genre au singulier et un autre genre au pluriel, et il croit, ainsi que Fabre, qu'elle serait bien plus frappante si elle se trouvait dans la même phrase; et alors il est d'avis que, dans le cas proposé, *orgue* n'adopte qu'un genre, et c'est le masculin, d'abord non pas parce qu'il est plus noble, comme disent les Grammairiens, mais parce qu'il est le premier; ensuite, parce qu'ayant déjà été employé, c'est à lui à déterminer l'ordre. De sorte qu'il veut qu'on dise : « *C'est un des plus beaux orgues.* »

Laveaux, qui jouit d'une réputation méritée comme grammairien, émet son opinion en ces termes : « Quant à nous, nous pensons avec Domergue que c'est une irrégularité choquante de faire un mot masculin au singulier et féminin au pluriel; que c'en est une bien plus grande de le faire, dans la même phrase, et masculin et féminin, et qu'il faudrait qu'*orgue* n'eût qu'un genre dans ces sortes de phrases. Nous ajoutons qu'il faudrait surtout ne lui en donner qu'un, mais que dans le choix on devrait préférer le féminin, à cause de la terminaison féminine du mot; et si l'on faisait *orgue* féminin, ce genre serait employé le premier et réglerait le reste. Suivant nous, on doit donc dire : « *C'est une des plus belles orgues.* » Nous disons qu'on devrait le dire, mais nous ne disons pas que cette locution serait généralement reçue. » Nous pourrions répondre à Laveaux que les mots *amour, automne, couleur, couple, délice, exemple, gens, foudre* sont, de même que le mot *orgue*, masculins et féminins selon l'occurrence; mais fidèle au plan que nous avons adopté de nous borner à rapporter l'opinion des Grammairiens qui jouissent d'une réputation méritée, nous croyons n'y pas déroger en disant qu'en général, lorsqu'il se présente une difficulté dont la solution offre quelque doute, soit parce qu'il y a peu de Grammairiens qui aient émis leur opinion, soit parce que l'Académie n'a rien prononcé, il vaut mieux chercher un autre tour de phrase; et il nous semble qu'il est plus simple, par exemple, de dire : « *Cet orgue est excellent, il y en a peu qui lui soient comparables.* »

— S'il fallait nécessairement choisir entre les phrases indiquées, nous serions de l'avis de Domergue, et nous dirions : « *C'est un des plus beaux orgues.* » Voyez ce que nous avons déjà dit sur une question semblable, tome I, page 101. Cependant nous pensons aussi qu'il vaut mieux éviter cette tournure, qui a toujours quelque chose de choquant. Mais nous n'hésiterions

pas à dire : « *Cet orgue est un des plus beaux qu'on puisse voir.* » Quoique *beaux* se rapporte au mot *orgues*, sous-entendu, et que ce mot au pluriel soit féminin, il nous semble incontestable que dans cette phrase on doit mettre le masculin par attraction. A. L.

ORGUEIL s'emploie par ellipse, par une sorte de métonymie, pour le motif, la cause de l'orgueil.

Egisthe, jeune encore et sans expérience,  
Étalerait en vain l'orgueil de sa naissance. (Voltaire, *Méropé*, acte I, sc. 3.)

Le sourire embellit l'orgueil de ses appas.  
(Chaussard, parlant de Minerve.)

Une riche moisson est l'orgueil de Cybèle. (Tissot.)

Un chêne antique, orgueil des paisibles hameaux. (Baour-Lormian.)

Je vois Iphigénie entre les bras d'un père.

Elle fait tout l'orgueil d'une superbe mère.

(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 1.)

O vous, l'amour, l'espoir et l'orgueil des Troyens,

Hector, quel dieu vous rend à vos concitoyens!

(Delille, traduction de l'*Enéide*, livre II.)

Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,

Lasse de vains honneurs...

(Racine, *Esther*, acte I, sc. 1.)

OUTRAGE. Ce mot, employé au figuré, se dit dans le sens de tort, ravage occasionné par le temps, par l'intempérie des saisons, par les caprices de la fortune :

Mes ans se sont accrus, mes honneurs sont détruits,

Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,

Du temps qui l'a flétri laisse voir tout l'outrage.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 5.)

Laissez-moi relever ces voiles détachés

Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés;

Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage.

(Racine, *Bérénice*, acte IV, sc. 2.)

Là tous les champs voisins, peuplés de myrtes verts,

N'ont jamais senti l'outrage des hivers.

(Voltaire, *Henriade*.)

Le sort jaloux abat ce que l'homme a construit;

Sur le front des rois même imprime ses outrages,

Renverse leurs palais et brise leurs images. (Castel, *les Plantes*, chant I.)

OUTRAGEUX, OUTRAGEANT, adjectifs.

*Outrageux, Outrageuse*, qui fait outrage, se dit des personnes et des choses : « C'est le propre des harengères d'être *outrageuses* en paroles. » — « Ces discours sont *outrageux.* » (L'Académie, Trévoux, Féraud, etc.)

Voltaire, dans son *Commentaire sur Corneille*, s'exprime ainsi sur ce vers de *Polyeucte*, acte V, sc. 2 :

Cesse de me tenir ce discours *outrageux.*

« Le mot *outrageux* n'est pas usité, mais plusieurs auteurs s'en sont heureusement servis. Nous ne sommes pas assez riches pour nous priver de ce que nous avons. » Nous ignorons si le mot *outrageux* a jamais cessé d'être

usité, mais il est dans tous les dictionnaires, et l'Académie en a sanctionné l'emploi.

*Outrageant, Outrageante*, qui outrage, ne se dit que des choses : « Il se présente toujours dans la vie une affaire fâcheuse et *outrageante*. » — « Souvenez-vous que les paroles *outrageantes* ne servent qu'à aigrir les esprits. » (L'abbé Barthélemy.)

#### OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT.

On entend par *ouvrage de l'esprit* un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête. On entend par *ouvrage d'esprit* un ouvrage de la raison polie, de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un autre homme.

Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts est un *ouvrage de l'esprit*. Les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont des *ouvrages d'esprit*. « Le plus grand nombre des *ouvrages de l'esprit* ne sont pas des *ouvrages d'esprit*. » (Bouhours, page 459 de ses *Remarques*.) — « Les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique sont de beaux *ouvrages de l'esprit*. » — « *La Théorie des sentiments agréables, le Lutrin, la Henriade, Athalie, le Tartuffe* sont d'excellents *ouvrages d'esprit*. » (Beauzée, *Synonymes*.)

OUVRIER. Ce mot, dit Laveaux, est bas au propre et noble au figuré; cependant l'emploi qu'en ont fait Boileau et Chabanon n'a rien de bas.

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,  
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,  
Qu'écrivain du commun et poète vulgaire. (Boileau, *Art poétique*, chant IV.)  
Dame Arachné la filandière,  
De son métier très subtile ouvrière;  
Mais vaine aussi de son talent,  
Se construisait un petit logement.  
(Chabanon, *L'Araignée et le Ver à soie*, fable.)

L'Académie ne dit ce mot au figuré que de ceux qui ont fait des ouvrages d'esprit; Massillon, Bossuet et Fléchier l'ont employé dans une autre acception : « Les astres qui présidèrent à la première nuit annoncèrent la sagesse de l'ouvrier souverain qui les a tirés du néant. » (Massillon.) — « La grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. » (Bossuet.) — « Ces prières que faisait sainte Thérèse pour que Dieu formât des ouvriers évangéliques. » (Fléchier.)

Ouvrier se prend aussi adjectivement :

Le fin sur les fuseaux arrondi sous les doigts,  
La toile qu'Arachné suspend sous les vieux toits,  
N'ont point le fin tissu que sa main ouvrière  
Donne à l'airain ductile ourdi par la filière. (De Saint-Ange.)

On dit *jour ouvrier* ou *jour ouvrable*, pour dire un jour qui n'est pas férié, où il est permis de travailler; et *cheville ouvrière*, pour désigner la grosse cheville qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche, ou figurément, le principal agent d'une affaire. (L'Académie.)

## P

P, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'Académie.)

PALÏR. Devenir pâle par l'effet d'une violente sensation, et par suite, éprouver un sentiment très vif d'effroi, de colère, etc.

Que nos tyrans communs en pâlisent d'effroi.  
(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

Le plus affreux péril n'a rien dont je pâlisse.  
(Racine, *Iphigénie*, acte V, sc. 5.)

J'ai pâli du dessein qui vous a fait sortir. (Le même, *Phèdre*.)

La satire...

Va, jusque sous le dais, faire pâler le vice. (Boileau, *Satire IX*.)

*Pâler* se dit encore dans le sens d'étudier avec une assiduité qui peut fatiguer le corps.

Après cela, docteur, va pâler sur la Bible.

PALPER. Féraud dit que ce mot est bas et populaire, et qu'il n'est bon que dans le style burlesque, ou plaisant, ou moqueur. Il est certain qu'il a ces caractères dans l'expression *palper de l'argent*; mais dans cette phrase, il est détourné de sa véritable signification.

*Palper* a le sens de manier, toucher doucement, et il n'est ni bas, ni populaire, ni trivial. Buffon a dit : « Les oiseaux se servent de leurs doigts beau-coup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir, soit pour *palper* les corps. »

PARAPLUIE, PARATONNERRE, substantifs masculins.

*Parapluie* est une sorte de petit pavillon portatif qu'on étend au dessus de la tête pour se garantir de la pluie.

*Paratonnerre* est une barre ou verge de fer, terminée en pointe qui n'est ni émoussée ni arrondie par le bout, que l'on met sur le point le plus élevé d'un édifice. A cette verge on adapte une chaîne composée de fils de fer ou de laiton tressés, et enduits d'une couche de vernis gras, laquelle chaîne, communiquant avec le terrain inférieur ou avec un puits, préserve des effets du tonnerre en l'attirant sans explosion.

Quelques personnes écrivent ces deux mots avec un trait d'union : *Parapluie, Para-tonnerre*, comme s'ils étaient composés; mais cette orthographe est contraire à celle qu'ont adoptée Wailly, Boiste, Gattel, Laveaux, Valmont de Bomare et l'Académie.

PARDONNABLE, PARDONNER. Voyez le mot *Excusable*.

PARESSSE. L'Académie ne dit ce mot que des personnes. En poésie on le dit aussi des choses :

Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'allégresse  
Semblait du jour trop long accuser la paresse?  
(Boileau, *le Lutrin*, chant II.)